



# Télé alarme

La téléalarme est un service mis en place par la Communauté de communes du Grand Pic Saint-Loup dans le cadre de ses actions en faveur de la solidarité.

Elle est proposée aux personnes résidant sur le territoire et âgées de plus de 60 ans, ou de moins de 60 ans après validation par la Communauté de communes du Grand Pic Saint-Loup.

La Communauté de communes du Grand Pic Saint-Loup **prend en charge les coûts d'installation et, selon les revenus de la personne ou du couple bénéficiaire de la prestation, une partie ou la totalité des frais d'abonnement.**

Dispositif de  
téléassistance  
fonctionne  
24 h/24 h  
7j/7.



**Préserver l'autonomie des personnes séniors en évitant les complications et les séquelles d'accidents domestiques.**

**Pour l'usager :**

- continuer de vivre à son domicile
- rompre l'isolement
- éviter les séquelles liées aux accidents domestiques

**Pour les proches :**

- être rassurés par un suivi permanent de la personne équipée

**Un service d'urgence mais aussi de convivialité**

Si la téléalarme est un relais en cas d'urgence (chute, malaise, panique...), c'est aussi, au quotidien, un moyen d'échanger, de rompre l'isolement.

Ces appels de convivialité, les plus fréquents, sont encouragés car ils permettent à l'abonné de donner de ses nouvelles, ou simplement de « faire la causette ».

# Le dispositif

Le kit de base comprend :

## 1 boîtier connecté fixe

Ce boîtier connecté est raccordé à une prise électrique. Il est muni d'un bouton d'urgence et d'un interphone intégré permettant de dialoguer avec la plateforme de téléassistance.



## 1 déclencheur

Il se présente sous la forme d'un déclencheur étanche qu'il suffit de presser en cas de besoin. Il peut se porter au poignet en bracelet ou autour du cou en médaillon. Le déclencheur doit être porté en permanence.



*Ce kit peut être complété par des accessoires adaptés à des besoins spécifiques (ci-contre).*

# La connexion

## Une simple prise de courant suffit

Toutes les installations sont faites avec un boîtier connecté GSM ne nécessitant pas de prise téléphonique. Une simple prise de courant suffit pour assurer la connexion.

Chaque boîtier connecté à la plateforme de téléassistance fait l'objet d'un contrôle permanent afin d'assurer la continuité du service.

# Le fonctionnement

## La téléalarme fonctionne 24h/24, 7j/7

En cas de problème, vous activez :

- soit la touche « Urgence » du boîtier connecté fixe,
- soit le déclencheur.

Un appel est directement transmis à la **plateforme de téléassistance** qui prend contact avec vous :

- **Vous répondez** : vous pouvez parler avec l'écouteur de la plateforme et lui exposer votre situation. Votre dossier s'affiche automatiquement sur son écran : il évalue la situation et sait qui prévenir.
- **vous ne répondez pas** : une personne de votre entourage (désignée au moment de l'abonnement au service) est prévenue et se déplace jusqu'à votre domicile.

*L'écouteur de la plateforme de téléassistance s'assure ensuite que l'aide demandée vous est bien arrivée.*

# Les accessoires

## Des déclencheurs adaptés au quotidien



### Médaille supplémentaire pour les couples

(Abonnement mensuel)



### Coffre à clé extérieur sécurisé

Boîtier à utiliser si vous n'avez personne à qui confier les clés de votre domicile. Il est doté d'un code secret détenu par la plateforme de téléassistance qui le transmet aux secours en cas d'intervention (achat avec pose comprise).



### Détecteur de chute

Il se déclenche automatiquement en cas de chute brutale, lourde et d'une absence de mouvement pendant 20 secondes, sans que le porteur ait besoin d'appuyer sur la touche d'appel. Si ces conditions ne sont pas réunies, le porteur doit absolument appuyer sur le déclencheur pour envoyer l'appel à la plateforme de téléassistance (abonnement mensuel).



### Détecteur de fumée connecté

Ce détecteur de fumée radio est placé à l'intérieur des locaux, au plafond et au centre de la pièce. Il est alimenté par une pile au Lithium. En cas de détection de fumée, un appel est automatiquement envoyé à la plateforme de téléassistance (abonnement mensuel et pose comprise).



### Tirette d'appel / poire d'appel

Ces déclencheurs à fixer au mur sont alimentés par une pile au Lithium. En cas de déclenchement de la tirette ou de la poire, un appel est automatiquement envoyé à la plateforme de téléassistance (abonnement mensuel).



### Téléassistance mobile GPS

Cette solution sécurise l'abonné dans tous ses déplacements : un appui sur le bouton d'appel envoie un appel à la plateforme de téléassistance et le GPS intégré du dispositif permet de localiser l'abonné désorienté. Ce dispositif remplace le boîtier connecté fixe (abonnement mensuel).



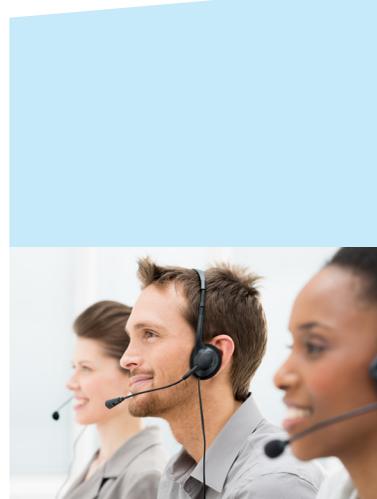
### Boîtier d'interphonie

Ce boîtier supplémentaire est idéal pour les lieux de vie de grande taille. Il garantit une qualité d'écoute optimale et fonctionne de manière autonome (abonnement mensuel).



### Garde de clé et intervention sur site

Ce service de gardiennage de clés s'adresse aux abonnés n'ayant personne à qui confier les clés de leur domicile. Les clés sont confiées à un contact professionnel local, qui intervient à domicile en cas d'appel d'urgence et dans les plus brefs délais (abonnement mensuel + coût à chaque intervention).



# Conditions d'utilisation du matériel

## Pour le service de téléalarme

- Le matériel reste propriété insaisissable et inaliénable de la société BLUELINEA.
- Le matériel mis à la disposition du bénéficiaire est régulièrement entretenu : les réparations sont exclusivement effectuées par la société BLUELINEA.
- L'autocontrôle de l'appareil s'effectue automatiquement toutes les 24 heures.
- En cas d'anomalie constatée dans le fonctionnement de l'appareil, un technicien intervient dans les meilleurs délais, afin de ne pas laisser l'abonné sans protection.
- L'équipe de la plateforme de téléassistance est formée à l'écoute et à la sécurité des personnes. Elle est habituée à gérer l'urgence et dispose des bons outils pour faire face à ces situations (numéros d'urgence des secours...).

## Pour l'utilisateur

- Préalablement à l'installation du boîtier connecté fixe, l'utilisateur doit posséder une assurance multirisques habitation.
- L'utilisateur doit avoir des installations électrique conforme aux normes en vigueur (CE).
- L'abonné est responsable de l'utilisation du matériel et des conséquences qui pourraient résulter de la mauvaise utilisation de celui-ci.
- L'utilisateur doit communiquer tous les ans, dès réception, à la Communauté de communes du Grand Pic Saint-Loup, une copie de l'avis d'imposition ou de non-imposition adressé par l'administration

fiscale. Le tarif d'abonnement au service de la téléalarme, est fixé par délibération de la Communauté de communes du Grand Pic Saint-Loup.

- L'utilisateur doit s'acquitter de son abonnement au vu d'une facture émise en fin de chaque trimestre par la Communauté de communes du Grand Pic Saint-Loup.
- La facturation ne peut-être interrompue pendant une absence, quelle qu'en soit la durée.
- Tout mois commencé est dû hormis en cas de décès : la location de l'appareil s'arrête au moment de la récupération du boîtier connecté fixe.
- Dans la «liste des personnes à contacter», un des contacts à prévenir doit pouvoir effectuer le trajet vers le domicile de l'utilisateur en moins de 30 minutes.
- Les usagers sont avertis que les informations données lors de la constitution de leur dossier peuvent faire l'objet d'un traitement automatisé.
- Tout changement d'adresse ou de téléphone doit être signalé impérativement à la Communauté de communes du Grand Pic Saint-Loup dans le mois qui suit.



## Caractéristiques techniques

Matériel conforme à la norme européenne « Alarme sociale » EN 50134 et conforme à la directive 2014/53/UE

Transmetteur : Quiatil easy GSM  
Conçu et fabriqué en France  
Nécessite uniquement une prise électrique.  
Connexions : GSM/GPRS  
Dimensions : l 89 x h 125 x 170 mm  
Autonomie sur coupure secteur : 48 heures selon conditions.

Déclencheur portatif (pendentif ou montre)  
Dimensions : L 41 x l 41 x h 13 mm  
Poids : 15 gr  
Portée : selon la configuration du logement (surface, épaisseur des murs...)  
Alimentation : 1 pile lithium CR123. Autonomie de 4 ans, à raison d'un appel par jour.  
Détection de pile basse.  
Étanchéité IP 67

**pour nous contacter**



Direction Enfance, jeunesse et action sociale

04 67 55 87 27

Contact : Émilie Tempier - e.tempier@ccgpsl.fr

Communauté de communes du Grand Pic Saint-Loup  
25, allée de l'espérance - 34270 Saint-Mathieu-de-Trévières  
04 67 55 17 00 - grandpicsaintloup.fr

Direction  
Enfance, jeunesse  
et action sociale  
Mai 2023

Crédits photos  
Monkey Business /  
Freepik / Pressmaster  
Rido / Shutterstock,  
photolibre.fr